



Une administration qui fait la sourde oreille ???

Celui qui commet deux fois la même faute est coupable de négligence !!!!

Si la prison doit préserver la société et en garantir sa sécurité par les missions de gardes et de sécurités qui lui sont confiés, le comble est quand c'est celle-ci se rend coupable de complicité d'évasion par négligence et laxisme !!!!

**Et si l'évasion du 30 décembre dernier aurait pu être évitée ???
Comment ???**

Le 8 mai 2018, un agent en poste au mirador 3 aperçoit une personne détenue sur l'avant dernier mur de ronde, cette dernière selon l'agent tentait de franchir le dernier mur de la zone neutre...

Devant le professionnalisme et la réactivité de l'agent du mirador (**qui n'a jamais été récompensé à ce jour**) mais aussi en voyant la relève arrivée la personne détenue fit demi-tour !!!

Selon le Directeur du CP de Fresnes l'agent en poste au mirador aurait à priori halluciné !!! Mdr !!!

De plus, lors de l'audit de sécurité suite à l'évasion au CP sud francilien, le bureau interpelle la cellule sécurité de la DISP de Paris verbalement et par mail en date du 10 septembre 2018 sur les faits !!!

Le bureau local insiste sur le principe que des failles de sécurité existent et que si rien n'est fait un jour il y aurait un risque d'évasion sur ce secteur de la détention.....Le 30 décembre dernier nous donnera raison !!!!

Nous interpellons également la direction locale sur une éventuelle fouille de cellule ayant permis de retrouver un téléphone portable qui aurait été utilisé pour filmer cette tentative d'évasion !!! Qu'en est-il ????

Le bureau local refuse que les agents soient les fusibles de ces lacunes sécuritaires non prises au sérieux !!!

De plus nous exigeons que soit portés à notre connaissance les conclusions de cet audit de sécurité tout comme le rapport de l'inspection suite à cette évasion qui encore une fois aurait pu être évité !!!!!

Le 25 janvier 2019